

Pôle communication

Jeudi 17 juin 2021



INFO PRESSE

Protocole de vaccination contre le Covid-19 des 12-17 ans

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, en concertation avec les centres de vaccination, a précisé le protocole de vaccination contre le Covid-19 des mineurs âgés de 12 à 17 ans. L'autorisation des deux parents et/ou du tuteur légal est requise.

Depuis le 8 juin, la vaccination contre le Covid-19 des 12-17 ans avec le vaccin Comirnaty® de Pfizer-BioNTech est autorisée. Ce vaccin, le seul utilisé à ce jour en Nouvelle-Calédonie, est également le seul à bénéficier d'une autorisation de mise sur le marché à partir de 12 ans.

Pour être vacciné, le mineur doit se rendre dans un centre de vaccination accompagné de l'un de ses parents ou de son tuteur légal.

Les documents administratifs suivants doivent être obligatoirement présentés :

- une pièce d'identité du parent ou du tuteur légal présent (passeport, carte d'identité) ;
- le livret de famille ou une copie de l'acte de naissance de l'enfant.

L'autorisation des deux parents est nécessaire à la vaccination des mineurs de 12 ans et plus. En cas d'absence d'un des deux parents au moment de l'acte, le parent présent remplit l'autorisation parentale et s'engage sur l'honneur à ce que le parent co-titulaire de l'autorité parentale ait donné son consentement.

Une exception à cette règle concerne les 12-17 ans qui souffrent d'une pathologie les exposant à un très haut risque de forme grave de Covid-19. Dans ce cas, la vaccination nécessite l'autorisation d'un seul des deux titulaires de l'autorité parentale. En effet, la vaccination, dont le bénéfice/risque individuel pour le jeune est évalué favorablement par un professionnel de santé, peut être considérée comme un acte usuel de l'autorité parentale.

L'autorisation parentale dans le cadre de la vaccination contre le Covid-19 est disponible sur le site du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, et le sera prochainement dans les centres de vaccination.

*** Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc/vaccination ***